

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 524 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
411	785	819	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
411	785	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
215	410	320	dont : Impôts Locaux	52,19	40,36
-30	-57	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
11	21	50	Autres impôts et taxes	2,69	6,31
93	178	149	Dotation globale de fonctionnement	22,67	18,74
62	118	74	Autres dotations et participations	15,07	9,27
3	5	2	dont : FCTVA	0,67	0,31
34	66	61	Produits des services et du domaine	8,35	7,65
328	626	665	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>	<u>en % des charges CAF</u>	
318	607	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
146	278	284	dont : Charges de personnel	45,83	45,14
92	176	204	Achats et charges externes	29,03	32,36
11	21	14	Charges financières	3,46	2,27
31	60	44	Contingents	9,83	6,95
7	13	23	Subventions versées	2,13	3,63
83	159	154	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
304	580	398	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>	<u>en % des ressources</u>	
0	0	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,27
72	138	92	Subventions reçues	23,76	23,21
0	0	15	Taxe d'aménagement	0,00	3,69
90	171	40	FCTVA	29,58	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
185	353	398	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>	<u>en % des emplois</u>	
119	228	299	dont : Dépenses d'équipement	64,52	74,95
66	125	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	35,48	18,37
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-119	-227	1	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-119	-227	0	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 524 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

202	386	153	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>		
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
90	171	173	Excédent brut de fonctionnement	21,76	21,82
93	178	164	Capacité d'autofinancement = CAF	22,68	20,69
28	53	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	6,74	11,48
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
533	1 018	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	129,72	73,56
533	1 017	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	129,64	71,63
533	1 017	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	129,64	71,57
77	146	86	Annuité de la dette	18,62	10,89
392	747	518	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 524 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE</b>						
<b>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</b>						
<b>Bases nettes imposées au profit de la commune</b>			<b>Taxe</b>	<b>Réductions de base accordées sur délibérations</b>		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
44	84	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
231	441	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
191	364	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
<b>Les taux et les produits de la fiscalité directe locale</b>						
<b>Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales</b>			<b>Taxe</b>	<b>Taux voté (%)</b>	<b>Taux moyen de la strate (%)</b>	
9	16	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	19,49	12,69	
109	208	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	47,25	34,89	
			Effet du coefficient correcteur :			
23	44	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
132	252	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
76	145	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,84	43,76	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
<b>Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA</b>						
<b>Produits des impôts de répartition</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
<b>Fraction de TVA</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	